

Pont-l'Abbé, le 16 septembre 2019

Objet : collecte des ordures ménagères toutes les deux semaines

Du 21 octobre 2019 au 6 avril 2020, la Communauté de communes du Pays Bigouden Sud en charge de la collecte de vos déchets va procéder à un **changement de rythme de collecte de vos ordures ménagères (bac au couvercle vert)**. Durant cette période, **vous serez collecté toutes les deux semaines**. Pour une meilleure compréhension nous vous mettons à disposition un mémo ci-dessous.

Depuis de nombreuses années, grâce à vos efforts, à l'extension des consignes de tri, les tonnages des ordures ménagères baissent sensiblement. Face aux faibles tonnages collectés lors des tournées, les élus communautaires ont souhaité **optimiser les collectes** en passant une fois toutes les deux semaines au lieu de toutes les semaines.

L'objectif est d'optimiser les collectes, de faire moins rouler les camions afin de participer à la réduction des gaz à effet de serre.

Ce nouveau rythme est valable uniquement en hiver, du 21 octobre au 6 avril (à l'exception des vacances scolaires de fin d'année). À cette période les tonnages sont suffisamment faibles pour passer toutes les deux semaines. En dehors de cette période, au printemps et en été, vous serez collecté de vos ordures ménagères toutes les semaines.

Pour réduire vos déchets ménagers, plusieurs solutions s'offrent à vous :

- poursuivre le geste du tri. De nombreux déchets recyclables sont encore trouvés dans le bac à ordures ménagères. Si vous avez un doute sur ce qui se recycle ou pas, demandez le "mémo tri" au 02 98 87 80 58 ;
- composter vos déchets fermentescibles. Pour rappel, des composteurs subventionnés à hauteur de 50% sont vendus par la CCPBS (renseignements au 02 98 87 80 58) ;
- aller aux colonnes d'apport volontaire si votre bac est plein.

Pour toute information contactez-nous au 02 98 87 80 58.

Mémento



CALENDRIER DE COLLECTE HIVER 2019-2020 valable du 21 octobre au 6 avril *

Secteur Pont-l'Abbé Est

Collecte des bacs
ordures ménagères

MERCREDI MATIN
SEMAINES IMPAIRES

toutes les deux
semaines



Collecte des bacs
déchets recyclables

MERCREDI APRÈS-MIDI
SEMAINES PAIRES

toutes les deux
semaines



Uniquement
pour les déchets recyclables

Pour un Pays Bigouden embelli, bac à sortir la veille au soir et à rentrer une fois collecté !

Pont-l'Abbé, le 16 septembre 2019

Objet : collecte des ordures ménagères toutes les deux semaines

Du 21 octobre 2019 au 6 avril 2020, la Communauté de communes du Pays Bigouden Sud en charge de la collecte de vos déchets va procéder à un **changement de rythme de collecte de vos ordures ménagères (bac au couvercle vert)**. Durant cette période, **vous serez collecté toutes les deux semaines**. Pour une meilleure compréhension nous vous mettons à disposition un mémo ci-dessous.

Depuis de nombreuses années, grâce à vos efforts, à l'extension des consignes de tri, les tonnages des ordures ménagères baissent sensiblement. Face aux faibles tonnages collectés lors des tournées, les élus communautaires ont souhaité **optimiser les collectes** en passant une fois toutes les deux semaines au lieu de toutes les semaines.

L'objectif est d'optimiser les collectes, de faire moins rouler les camions afin de participer à la réduction des gaz à effet de serre.

Ce nouveau rythme est valable uniquement en hiver, du 21 octobre au 6 avril (à l'exception des vacances scolaires de fin d'année). À cette période les tonnages sont suffisamment faibles pour passer toutes les deux semaines. En dehors de cette période, au printemps et en été, vous serez collecté de vos ordures ménagères toutes les semaines.

Pour réduire vos déchets ménagers, plusieurs solutions s'offrent à vous :

- poursuivre le geste du tri. De nombreux déchets recyclables sont encore trouvés dans le bac à ordures ménagères. Si vous avez un doute sur ce qui se recycle ou pas, demandez le "mémo tri" au 02 98 87 80 58 ;
- composter vos déchets fermentescibles. Pour rappel, des composteurs subventionnés à hauteur de 50% sont vendus par la CCPBS (renseignements au 02 98 87 80 58) ;
- aller aux colonnes d'apport volontaire si votre bac est plein.

Pour toute information contactez-nous au 02 98 87 80 58.

Mémento



CALENDRIER DE COLLECTE HIVER 2019-2020 valable du 21 octobre au 6 avril *

Secteur Pont-l'Abbé Ouest

Collecte des bacs
ordures ménagères

**MARDI APRÈS-MIDI
SEMAINES PAIRES**

toutes les deux
semaines



Collecte des bacs
déchets recyclables

**MARDI APRÈS-MIDI
SEMAINES PAIRES**

toutes les deux
semaines



Uniquement
pour les déchets recyclables

Pour un Pays Bigouden embelli, bac à sortir la veille au soir et à rentrer une fois collecté !

Pont-l'Abbé, le 16 septembre 2019

Objet : collecte des ordures ménagères toutes les deux semaines

Du 21 octobre 2019 au 6 avril 2020, la Communauté de communes du Pays Bigouden Sud en charge de la collecte de vos déchets va procéder à un **changement de rythme de collecte de vos ordures ménagères (bac au couvercle vert)**. Durant cette période, **vous serez collecté toutes les deux semaines**. Pour une meilleure compréhension nous vous mettons à disposition un mémo ci-dessous.

Depuis de nombreuses années, grâce à vos efforts, à l'extension des consignes de tri, les tonnages des ordures ménagères baissent sensiblement. Face aux faibles tonnages collectés lors des tournées, les élus communautaires ont souhaité **optimiser les collectes** en passant une fois toutes les deux semaines au lieu de toutes les semaines.

L'objectif est d'optimiser les collectes, de faire moins rouler les camions afin de participer à la réduction des gaz à effet de serre.

Ce nouveau rythme est valable uniquement en hiver, du 21 octobre au 6 avril (à l'exception des vacances scolaires de fin d'année). À cette période les tonnages sont suffisamment faibles pour passer toutes les deux semaines. En dehors de cette période, au printemps et en été, vous serez collecté de vos ordures ménagères toutes les semaines.

Pour réduire vos déchets ménagers, plusieurs solutions s'offrent à vous :

- poursuivre le geste du tri. De nombreux déchets recyclables sont encore trouvés dans le bac à ordures ménagères. Si vous avez un doute sur ce qui se recycle ou pas, demandez le "mémo tri" au 02 98 87 80 58 ;
- composter vos déchets fermentescibles. Pour rappel, des composteurs subventionnés à hauteur de 50% sont vendus par la CCPBS (renseignements au 02 98 87 80 58) ;
- aller aux colonnes d'apport volontaire si votre bac est plein.

Pour toute information contactez-nous au 02 98 87 80 58.

Mémento



CALENDRIER DE COLLECTE HIVER 2019-2020 valable du 21 octobre au 6 avril *

Secteur Pont-l'Abbé Sud

Collecte des bacs
ordures ménagères

**MARDI MATIN
SEMAINES PAIRES**

toutes les deux
semaines



Collecte des bacs
déchets recyclables

**JEUDI MATIN
SEMAINES PAIRES**

toutes les deux
semaines



Uniquement
pour les déchets recyclables

Pour un Pays Bigouden embelli, bac à sortir la veille au soir et à rentrer une fois collecté !

Pont-l'Abbé, le 16 septembre 2019

Objet : collecte des ordures ménagères toutes les deux semaines

Du 21 octobre 2019 au 6 avril 2020, la Communauté de communes du Pays Bigouden Sud en charge de la collecte de vos déchets va procéder à un **changement de rythme de collecte de vos ordures ménagères (bac au couvercle vert)**. Durant cette période, **vous serez collecté toutes les deux semaines**. Pour une meilleure compréhension nous vous mettons à disposition un mémo ci-dessous.

Depuis de nombreuses années, grâce à vos efforts, à l'extension des consignes de tri, les tonnages des ordures ménagères baissent sensiblement. Face aux faibles tonnages collectés lors des tournées, les élus communautaires ont souhaité **optimiser les collectes** en passant une fois toutes les deux semaines au lieu de toutes les semaines.

L'objectif est d'optimiser les collectes, de faire moins rouler les camions afin de participer à la réduction des gaz à effet de serre.

Ce nouveau rythme est valable uniquement en hiver, du 21 octobre au 6 avril (à l'exception des vacances scolaires de fin d'année). À cette période les tonnages sont suffisamment faibles pour passer toutes les deux semaines. En dehors de cette période, au printemps et en été, vous serez collecté de vos ordures ménagères toutes les semaines.

Pour réduire vos déchets ménagers, plusieurs solutions s'offrent à vous :

- poursuivre le geste du tri. De nombreux déchets recyclables sont encore trouvés dans le bac à ordures ménagères. Si vous avez un doute sur ce qui se recycle ou pas, demandez le "mémo tri" au 02 98 87 80 58 ;
- composter vos déchets fermentescibles. Pour rappel, des composteurs subventionnés à hauteur de 50% sont vendus par la CCPBS (renseignements au 02 98 87 80 58) ;
- aller aux colonnes d'apport volontaire si votre bac est plein.

Pour toute information contactez-nous au 02 98 87 80 58.

Mémento



CALENDRIER DE COLLECTE HIVER 2019-2020 valable du 21 octobre au 6 avril *

Secteur Pont-l'Abbé Nord

Collecte des bacs
ordures ménagères

**LUNDI MATIN
SEMAINES PAIRES**

toutes les deux
semaines



Collecte des bacs
déchets recyclables

**LUNDI APRÈS-MIDI
SEMAINES PAIRES**

toutes les deux
semaines



Uniquement
pour les déchets recyclables

Pour un Pays Bigouden embelli, bac à sortir la veille au soir et à rentrer une fois collecté !